

s'est établie à Umritore. La *Gazette de delhi* dit que les immenses préparatifs des Anglais l'étraint.

Les nouvelles de l'Afghanistan se réduisent à ceci : le vizir de Caboul n'a pas abandonné son projet d'envahir Peshawur, dont Shere-Sing est le gouverneur actuel. Le choléra a cessé ses ravages à Peshan. Sa dernière victime a été la femme du prince Mohammed-Hazhen. Pour la première fois, dans la mer des Indes, deux bateaux à vapeur se sont heurtés. Le *Parséc* a été touché et coulé par le *Carnac*.

Le sloop de guerre anglais *Cooté* s'est perdu sur un rescif, devant Calicut le 1er décembre. L'équipage a été sauvé, et l'on a pu même enlever les canons et une partie des approvisionnements.

#### COTE DE LA MANCHE.

— Les journaux anglais contiennent le récit de nombreux sinistres arrivés sur les côtes de la Manche et dans le canal de Bristol : plus de trente bâtimens caboteurs se sont perdus, quelques uns corps et biens, et plusieurs navires de long cours ont également fait naufrage. Le trois mâts le *Frankland*, venant de Bahia, chargé de cuirs, de coton, de sucre et d'autres marchandises, a fait côte sur l'île d'Anglesey, en se rendant au port de Liverpool, sa destination ; le navire a été entièrement brisé et la cargaison est perdue. L'équipage est parvenu à gagner la terre. Le *Nooldman*, de la compagnie des Indes, a été porté par la violence de la mer sur des rochers à environ seize milles de Nord-Forland et mis en pièces par le ressac. On est sans nouvelles d'un bateau à vapeur parti de Londres pour Brème, et l'on craint qu'il ait péri corps et biens dans sa traversée. Un bâtiment anglais s'est aussi perdu, dit-on, près de Norden, à l'endroit ou le *Margaret* a éprouvé le même sort.

#### CAPTIVITÉ DES ENFANS DE FRANCE (1529).

On sait que François Ier, prisonnier de l'Espagne, fut mis en liberté par suite du traité de Madrid, et échangé à la frontière, le 18 mars 1525, contre ses deux fils, qui devaient servir d'otage jusqu'à la complète exécution du traité. Ce fut dans une barque amarrée au milieu de la rivière de la Bidassoa, entre Foutarabie et Andaye, qu'eurent lieu la réunion d'un moment et douloureuse séparation du père et des fils, qui ne devaient plus se revoir de longtemps.

La pièce suivante, relative à la captivité des enfans de France, est tirée des archives du royaume. En traduisant en style moderne ce récit à la fois si naïf et si coloré, qui semble être un chapitre de *Walter Scott*, le *Courrier de St-Btienne*, auquel nous l'empruntons, a conservé autant que possible la simplicité et le naturel des expressions du tems.

#### Rapport de l'officier de France touchant le traitement de messeigneurs les enfans en Espagne

“ Monseigneur, pour amplement vous faire entendre ce qui a été fait par moi au voyage qu'il a plu au roi, à Madame et à vous de me donner charge de faire vers messeigneurs le Dauphin et le duc d'Orléans, je vous en ferai, s'il vous plaît, entier discours. Je partis de Cambray, prenant mon chemin droit à Narbonne, et ayant reçu mon sauf-conduit de l'empereur, qui pour lors était à Barcelonne. Je partis dudit lieu sur chevaux de poste ; mais sitôt que je fus en la frontière de Saulcis, je trouvai un gentilhomme de la garde de Perpignan qui me mena avec lui en ladite ville, où il me donna en garde à un soldat avec défense de me laisser parler à personne, et me contraignit de demeurer à Perpignan par quatre jours entiers, attendant un gentilhomme qui venait de la part de l'empereur pour me conduire et avoir le regard sur moi. Ayant passé ensuite par Barcelonne en Saragosse et demeuré quelques jours dans chaque ville, nous allâmes donc à Tudèle, qui est une ville du royaume de Navarre, et passâmes outre jusques auprès de Pedasse, où sont de présent lesdits seigneurs le Dauphin et le duc d'Orléans, et avant que d'entrer dans ladite ville, nous trouvâmes six soudards de la garde qui nous arrêterent jusqu'à ce que l'un d'eux eût été savoir du marquis de Verlangne, frère du connétable de Dastille, qui a la garde de mesdites seigneurs, si son vouloir était de nous laisser en ladite ville ; et bientôt me permit-on de prendre logement en une hôtellerie, de laquelle le lendemain on me mena au château et forteresse de Pedrassé.

Je trouvai en une chambre haute ledit marquis de Verlangne et plusieurs gentilhommes en sa compagnie prêts de se mettre à table et me fit ledit marquis assoir au dîner avec lui, et après le dîner me mena en une chambre d'icelui château assez obscure, sans tapisserie ni parement aucun et seulement garnie de paillasses. En laquelle chambre étaient assis mesdits seigneurs assis sur de petits sièges de pierre contre la fenêtre de ladite chambre qui est garnie par dehors et par dedans de gros barreaux de fer et la muraille ayant 8 ou 10 pieds d'épaisseur ; ladite fenêtre si haute qu'à peine peuvent mesdits seigneurs avoir l'air et le plaisir du jour, qui est bien suffisant à détenir quelque personne atteinte de gros crimé. Et est ledit lieu tant ennuyeux et malsain que, pour le jeune et ten-

dre âge desdits seigneurs, il semble impossible de longuement y demeurer sans inconvéniens de maladie. Et voyant mesdits seigneurs en si pauvre ordre de vêtemens, qui étaient seulement de chacun une saye de velour noir en façon d'habillemens à chevaucher, avec bonnets de velours noir rebras sans ruban de soie ni autre parure, des chausses blanches et souliers de velours noir par dessus, il ne me fut dès-lors possible de me contenir sans verser des larmes, et ne me forçant de parler, j'adressai la parole à mondit seigneur le Dauphin et commençai en langage français à lui faire la recommandation dont j'étais chargé, lui donnant assurance du traité de paix fait et accordé entre le roi et l'empereur en la ville de Cambray, ainsi que de la diligence qui se faisait pour accomplir les convenances accordées par le fait de la délivrance ; espérant que bientôt il pourrait voir le roi et madite dame, les princes et le commun peuple de France, qui si fort le désirent que possible n'est de plus.

Lors monseigneur dauphin, en contenance triste, adressant la parole au marquis, lui dit en langage espagnol qu'il ne m'entendait point et qu'il me dit que si je savais parler le langage du pays je lui fisse entendre ce que je voulais dire. Dont je me trouvai fort ébahi et étonné voyant mon dit seigneur aliéné de son naturel. Adonc changeant mon parler selon le langage du pays, je commençai à lui répéter ce que dessus, et après lui demandant s'il ne savait plus parler le langage de France, ledit seigneur me fit réponse tout en espagnol ; “ Comment serait-il possible que je l'eusse su rettenir, vu que je n'ai personne de mes gens avec qui je puisse le continuer de parler. Puis lui demandai s'il ne me connaissait point, et soudain mondit seigneur d'Orléans avança sa parole et lui dit : “ Monsieur mon frère, c'est l'huissier Bodin.” Mondit seigneur lui répondit qu'il le savait bien, mais qu'il ne voulait pas le dire. Et alors adressant sa parole à moi, me demanda de la bonne disposition du roi, de madite dame et de la reine de Navarre, de monseigneur d'Angoulesme et de mesdames ses sœurs, et le lieu où ils étaient à mon départ, et sur tout lui ayant rénaïent à sa délivrance. Après ce, je lui fis la recommandation de de vous, Monsieur, de M. l'amiral, de M. le chancelier, de M. de Bourges, de M. le trésorier Rabou et autres, du conseil du roi, qui étaient ceux qui continuellement avaient pratiqué la paix et le moyen de sa délivrance. Ledit seigneur me dit qu'il vous remerciait et tous ceux qui travaillaient pour lui, parlant en parole aussi constante que pourrait faire une personne de l'âge de vingt et cinq ans.

Ce fait, mondit seigneur d'Orléans commença à parler et me faire à peu près semblables demandes et recommandations. Mondit seigneur le dauphin, pour le plaisir qu'il prenait de parler avec moi, voulant recommencer de nouveaux propos, ledit marquis lui demanda s'il voulait aller vers l'autre chambre, qui était près de celle où je trouvais mondit seigneur, qui est une chambre encore plus mal garnie que la précédente, et de plus pauvre demeure, en laquelle il y a pour toute vue une semblable fenêtre qu'en la chambre précédente, vers laquelle fenêtre se retirèrent mesdits seigneurs pour avoir plus aisément le jour, et prirent chacun un petit chien entre leurs bras.

Lors me commencèrent à dire aucuns des soudards que c'était tout le passe-tems de mesdits seigneurs, auxquels je fis réponse que c'était maigre passe-tems à de si hauts princes, et ne me pus tenir d'en faire remontrance audit seigneur marquis. Et incontinent un nommé de Prate, capitaine de la garde du château, me dit comme par moquerie et en parler assez étrange : “ Vous voyez en quel état sont traités les enfans du roi de France votre maître les soudards des montagnes d'Espagne, sans aucun exercice et éducation ; et que si le roi envoyait par delà quelque peintre ou imagier, que mondit seigneur le dauphin deviendrait soudain bon maître, car il s'adonnait le jour à faire de petits personnages et images de cire. Je lui dis que j'avais espoir qu'avant trois mois il serait passé maître en autres œuvres et exercices à lui plus convenables que celles auxquelles il s'adonnait par delà. Alors le marquis me dit que c'était assez parlé, et qu'il était tems de me retirer. Je lui dis que je remettais au lendemain : mais il me fut par lui répondu que je pouvais bien prendre congé, et que j'avissasse à prendre mon chemin pour m'en retourner en France ; dont je fus très ébahi et mécontent ; et de rechef lui suppliai qu'il me fût permis de retourner le lendemain pour faire un petit présent à mesdits seigneurs de deux bonnets de velours garnis d'orfèvrerie et de plumages blancs. Lors le marquis me dit que, retourné en mon logis, je les envoyasse, et qu'il les leur présenterait. Je lui dis que je voulais être présent, ce qu'il accorda, et l'on envoya en mon logis quérir iceux bonnets : qui étaient en des étuis.

Les ayant reçus et baisés, comme je voulais approcher de mesdits seigneurs pour les leur présenter, ledit André de Prate les prit, disant : “ Messeigneurs, vous les voyez bien, ils sont très-beaux, ne voulez-vous pas que je vous les garde ? ” Mondit seigneur lui répondit : “ Oui,